



“Penser, croire et vivre en Église l'autorité de l'Écriture” “De l'autorité d'une parole à interpréter”

Consistoire Supérieur de l'EPCAAL, Synode de l'EPRAL
& Assemblée de l'Union
24-25 juin 2017

I. Les objectifs généraux de ce travail synodal

- Se réappropriier collectivement les grands principes structurant la théologie protestante ;
- Par un travail synodal sur les grands principes de la théologie protestante, identifier et penser les défis du témoignage de l'Évangile aujourd'hui ;
- Contribuer à la formation théologique des acteurs et responsables ecclésiaux ;
- Identifier la spécificité de la foi chrétienne et les questions que pose son témoignage ;
- Mettre en réseau les ressources, la créativité...

II. Phase de réflexion dans les paroisses et lieux d'Église de l'EPCAAL et de l'EPRAL (mars à fin mai)

Dans les paroisses et les lieux d'Église de l'EPCAAL et de l'EPRAL, nous vous demandons de mettre à profit les rencontres habituelles pour travailler cette thématique (réflexion en Conseil presbytéral, catéchisme pour adultes, groupe de jeunes, partage biblique, un ou deux cultes à thème, assemblée de consistoire...).

Par ces réflexions, il s'agit de :

- Mener un travail théologique pour situer, penser et se réapproprier le principe de l'autorité souveraine de l'Écriture en matière de foi et de vie d'Église ;
- S'ouvrir à une interrogation sur la place de la Bible dans la vie de foi ;
- Appréhender les éléments de la démarche interprétative et en identifier les enjeux ;
- Penser le lien entre la lecture personnelle de l'Écriture et vivre en Église ;
- Discerner les enjeux actuels de ce principe pour la vie d'Église et son témoignage.

III. Pour aborder la question de l'autorité de l'Écriture

Dans vos réflexions, nous vous proposons une démarche en trois temps.

- Le premier est consacré à la lecture personnalisée de la Bible ;
- Le second réfléchit à la manière d'appréhender le texte biblique qui nécessite d'être interprété ;
- Le troisième pose la question de l'autorité du texte biblique en Église.

Dans cette démarche, il ne s'agit pas de traiter la question de l'autorité de l'Écriture de manière exhaustive, mais d'opter pour des approches qui paraissent particulièrement utiles aujourd'hui. L'ensemble des éléments pédagogiques et certains documents de référence sont disponibles sur le site des acteurs de l'UEPAL :

<http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.

A. LA BIBLE ET MOI

Les théologiens disent que la Bible révèle à chacun l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. Les croyants affirment volontiers que la Bible fait vivre, qu'elle fait grandir, qu'elle console, interpelle, nourrit la foi, questionne...

La Réforme a démocratisé la lecture de la Bible. Elle a remis l'Écriture au cœur de la vie de foi, et investi chaque croyant de la responsabilité de sa lecture. Les protestants sont dits « peuple de la Bible ».

Dans ce premier temps, il s'agit d'échanger sur le rapport personnel à l'Écriture. L'objet est de permettre à chacun de se situer par rapport à la lecture personnelle de la Bible, la place qu'elle occupe dans sa vie, l'autorité qu'elle revêt.

Nous vous invitons à être attentifs à la manière dont ce rapport personnel à la Bible est vécu : ce que la Bible représente dans la vie de foi, comment elle nous rejoint dans notre vie, comment elle nous fait grandir, comment elle nous fait vivre, comment elle exprime l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.

Pour ouvrir l'échange, vous êtes invités à partager autour de l'une des deux premières questions qui suivent, ou à opter pour la troisième proposition (chant + échange sur le contenu du chant).

- Quelle place revient à la Bible dans la maison de chacun d'entre nous ? Où est-elle posée ?
- Que représente pour vous le verset « Seigneur, ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier » ?
- Une alternative : Chanter *Seigneur, ta parole nous fait vivre...* et prolonger avec un échange : êtes-vous d'accord avec ce que nous avons chanté ? (Fiche pédagogique n° 1, <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>)

Voici quelques questions à caractère plus personnel, à parcourir librement pour poursuivre l'échange

- Pourquoi/pour quoi lisez-vous la Bible ?
- Comment avez-vous appris à connaître la Bible ?
Quel est votre premier souvenir de la Bible ?
- Votre verset de confirmation joue-t-il un rôle dans votre vie et, si oui, lequel ?
- Quel est pour vous le passage le plus important dans la Bible ?
- Préférez-vous lire la Bible seul ou avec d'autres ? La lire, l'entendre, ou la recevoir quotidiennement sur votre smartphone ?
- Y a-t-il des textes qui vous choquent, ou encore que vous ne voudriez pas voir dans la Bible ?
- Quelle place faites-vous à la prière quand vous lisez la Bible ?
- Quel rôle attribuez-vous à l'Esprit Saint quand vous lisez la Bible ?
- En quoi la Bible fait-elle pour vous autorité ?

Restitution : A l'issue de ce premier temps d'échanges, nous vous demandons de bien vouloir formaliser le ou les rapports aux Écritures qui se dégagent sous la forme d'un petit texte ou de plusieurs thèses.

B. LA BIBLE, UN TEXTE QUI DEMANDE A ETRE INTERPRETE

La Bible, une collection de 66 écrits, est plurielle. Elle présente à la lecture différents genres littéraires (enseignements, poésies, textes de loi, récits, ...). Si certains textes sont en parenté, d'autres développent des arguments contradictoires, voire opposés. Elle est donc un texte qui appelle à interprétation. Or la démarche de l'interprète fait appel à un certain nombre de principes (clés d'interprétation, encore appelées clés herméneutiques) et de présupposés.

Tout en révélant l'inépuisable richesse du texte biblique, les diverses démarches interprétatives, loin de réduire la pluralité du texte biblique, amènent plutôt à reconnaître les irréductibles tensions au sein de ce même texte fondateur qu'est la Bible.

Pour appréhender, discuter et penser le caractère pluriel de la Bible et les enjeux de la démarche interprétative, nous vous proposons trois étapes :

1) Expérimenter la pluralité des textes, voire le fait que la Bible est elle-même faite de relectures

L'objectif est de constater la pluralité des textes bibliques. Pasteurs et théologiens sont à même de mobiliser moult exemples et approches permettant d'illustrer la pluralité du texte biblique et le fait que les Écritures sont elles-mêmes faites de relectures.

Les [fiches pédagogiques n°2 et 2bis](#) (la loi de la guerre et le cas Manassé) permettent de constater des tensions au sein du texte biblique. La [fiche pédagogique n° 3](#) (le sermon sur la montagne) propose d'étudier la relecture que Jésus fait de la loi. Elles se déclinent avec une fiche pour l'animateur du groupe (a) et une pour les participants (b), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.

Ayant établi l'existence de tensions au sein du texte biblique, la discussion s'attachera à apprécier comment la Bible est à la fois parole humaine et parole de Dieu. Y a-t-il des textes plus autorisés que d'autres ? Comment concevoir l'action de l'Esprit Saint, lors de la rédaction (principe de l'inspiration) ? Lors de la lecture ?

2) Situer quelques principes herméneutiques et des présupposés d'interprétation à l'œuvre chez les uns et les autres

Sans principe herméneutique, il est difficile de déterminer ce qui est central et qui constitue le cœur-même de l'Écriture. C'est ainsi que les Réformateurs, et d'autres encore, se sont employés à déterminer des principes d'interprétation des Écritures.

Martin Luther a considéré que le salut par la grâce en Jésus-Christ était l'affirmation centrale et la clé de compréhension du Premier et du Nouveau Testament (*solus Christus*, voir Marc Lienhard p. 170). De ce fait, le réformateur allemand pouvait relativiser l'autorité de certains écrits, notamment l'épître de Jacques, celle aux Hébreux et le livre de l'Apocalypse.

Jean Calvin s'est quant à lui plus attaché à identifier par une lecture savante l'argument d'un texte et l'intention de son auteur. Il trouve, indifféremment dans les deux Testaments de la Bible, l'expression d'une norme permanente pour la vie du croyant et celle de l'Église. De fait, Calvin accorde au Premier Testament une validité permanente et insiste sur l'unité des deux alliances exprimées par les deux Testaments. Pour Calvin on parle non seulement du *sola Scriptura* mais aussi de *tota Scriptura* (pour cette question, voir exemple : <http://andregounelle.fr/protestantisme/cours-1998-6-l-autorite-de-la-bible.php>).

L'objectif est ici de se rendre compte que tous nous lisons les Écritures avec un ou des principes d'interprétation, ou du moins des présupposés qui en orientent la lecture. Pour en discuter, nous vous proposons de partir des grilles de lecture suggérées dans le document *L'Autorité de l'Écriture du Consistoire Supérieur de l'ECAAL* ([texte de référence n°2](#), §7 à 12, adopté en 1981) et de la note sur *l'autorité de l'Écriture* du pasteur baptiste Henri Frantz ([fiche pédagogique n°4](#), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>).

3) Discuter la question de l'autorité de l'Écriture au regard du caractère pluriel du texte biblique et de la diversité des approches et principes interprétatifs

Il s'agirait de reconnaître qu'il reste toujours des tensions irréductibles et pourtant fécondes entre les textes et que, au-delà de cette diversité, un même texte fondateur nous fait vivre les uns comme les autres.

Restitution : A l'issue de ce deuxième temps d'échanges, nous vous demandons de bien vouloir formaliser les éléments et appréciations qui s'en dégagent sous forme d'un petit texte ou de plusieurs thèses.

C. LIRE LA BIBLE EN ÉGLISE

Comment la Bible fait-elle autorité quand la lecture passe du "JE" au "NOUS" ? D'une lecture individuelle inspirée à un usage collectif ? Quand, au-delà des multiples clés d'interprétation des uns et des autres, la Bible est-elle appelée à fonder des pratiques pastorales ou ecclésiales ou des positions éthiques communes ?

Lire la Bible en Église inscrit la lecture de la Bible dans un cadre ecclésial, dans un "nous" qui ouvre un espace de partage, de confrontation de points de vue et de débat d'idées. Or le débat suppose l'écoute de l'autre et l'acceptation du fait que l'autre, son point de vue et ses arguments, peuvent produire du changement en moi.

L'objectif de ce temps est d'expérimenter, à partir de la richesse qu'offre la diversité de lectures d'un passage, l'enrichissement que représente le respect fraternel de celui qui lit et comprend la Bible autrement que moi.

1) Diversité de lectures

Pour ouvrir l'échange, vous êtes invités à lire le récit de la guérison de l'aveugle de Bethsaïda (Marc 8, 22-25) et à échanger sur son interprétation immédiate ;

Lire ensuite et discuter la note établie par Christian Grappe présentant une lecture distanciée qui ouvre à la profondeur et à la richesse de ce récit totalement crypté ([fiche pédagogique n° 5, http://acteurs.uepal.fr/reflexion](http://acteurs.uepal.fr/reflexion)).

Dans l'échange qui suit cette lecture et qui explore la plurivocité des lectures et des approches du texte, on pourra valoriser la complémentarité des approches immédiates, historico-critique, morale, narrative, psychologisante, jouée (Bibliodrame...), etc.

2) L'interprétation des Écritures ouvre un questionnement et exige le débat !

Partant de sujets clivants entre nous, ou entre nous et le texte biblique, il s'agit de nous laisser remettre en question dans nos positions, souvent tranchées, sur des questions « sensibles ».

Parmi ces sujets :

- L'accueil de l'étranger, qui représente un motif récurrent dans la Bible, vient interroger – et sans doute remettre en question – nos réticences et nos peurs (cf. Lévitique 19,33-34, ...).

- Le partage équitable des richesses vers lequel orientent par exemple le modèle de l'année sabbatique et celui de la communauté des biens au sein de l'Église primitive de Jérusalem peut remettre en question le fonctionnement de notre société contemporaine et les inégalités considérables qu'elle génère tout en s'en accommodant (cf. Lévitique 25,1-55, Actes 2,44-45, 4,32-37).
- Dans la péricope de la femme adultère, Jésus brave les codes sociaux de son époque (cf. Jean 8,1-11). La présence de cette péricope au sein de l'Évangile selon Jean a généré toute une série d'œuvres tournées vers la détresse des enfants adultérins et des femmes réprouvées, alors même que, sur d'autres questions (divorce, homosexualité), les évolutions ont été beaucoup plus lentes. Cela doit-il nous interroger ou, au contraire, devons-nous déplorer des évolutions qui nous paraissent inacceptables ?

Après avoir échangé sur les perspectives de réflexion qu'ouvrent ces trois sujets, nous vous suggérons de discuter les trois questions suivantes :

- Pour des sujets clivants, y a-t-il en Église de la place pour des compréhensions diverses ?
- Comment vivons-nous la communion ecclésiale au-delà des lectures qui nous apparaissent clivantes ?
- Est-il nécessaire que ces questions qui apparaissent clivantes deviennent séparatrices ?

3) Vivre la diversité interprétative en Église

Les réformes luthérienne et réformée s'entendent pour définir l'Église à partir de l'annonce de la Parole de Dieu par la prédication et les sacrements. La *Confession d'Augsbourg* énonce qu'il y a Église « là où l'évangile est enseigné dans sa pureté et où les sacrements sont administrés selon les règles ». Dans l'*Institution de la Religion chrétienne*, Calvin écrit : « Partout où nous voyons la Parole de Dieu être purement prêchée et écoutée, les sacrements être administrés selon l'institution du Christ, là il ne faut pas douter qu'il y ait Église ». Ainsi luthériens et réformés estiment que l'annonce de la Parole de Dieu, qui exige l'interprétation de l'Écriture et nécessite l'administration des sacrements, est suffisante pour définir et établir l'Église de Jésus-Christ.

Or, le parcours proposé par cette démarche a confronté successivement à une double tension : la tension qui surgit entre des lecteurs de la Bible là où leur compréhension diverge sur un sujet clivant au point de rompre la communion ; la tension que peut connaître un lecteur quand l'Écriture se fait interpellation pour lui au point de le remettre en question.

Cette deuxième tension devrait, d'une part, enseigner à tous l'humilité nécessaire pour accueillir respectueusement l'autre dans sa démarche interprétative, et, d'autre part, encourager chacun à rechercher le dialogue et soigner la communion fraternelle là où des questions divisent. Il s'agit bien de trouver entre l'uniformité du même et la séparation qu'occasionne le différent, l'espace d'une communion donnée et d'une collaboration possible (cf. Note d'Élian Cuvillier, [références bibliographiques, http://acteurs.uepal.fr/reflexion](http://acteurs.uepal.fr/reflexion)).

Nous vous invitons à discuter cette invitation et à suivre cet encouragement.

Restitution : A l'issue de ce troisième temps d'échanges, nous vous demandons également de bien vouloir formaliser les éléments de réflexion qui s'en dégagent sous forme d'un petit texte ou de plusieurs thèses.

IV. Restitution en vue du Consistoire Supérieur et du Synode

En vue du Consistoire Supérieur et du Synode des 24 et 25 juin 2017, nous vous demandons de bien vouloir nous faire un retour de vos réflexions au plus tard **pour le 31 mai** :

1. **Rédigez une petite note de synthèse** sur les réflexions menées pour :
 - présenter brièvement comment vous avez abordé le sujet,
 - résumer vos réflexions et les questions relatives à chacun des trois temps proposés.
2. **Formulez une ou plusieurs thèses** traduisant vos réflexions ou questions, pour les trois temps de la démarche !

Pour le Consistoire Supérieur, vos retours sont à adresser à : president@uepal.fr.

Pour le Synode, vos retours sont à adresser à : epral@uepal.fr.

Ils seront progressivement intégrés dans un livre blanc en ligne sur le site des acteurs de l'UEPAL, dans l'onglet réflexion : <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>. Nous intégrerons également les remarques et réactions individuelles.

V. Pour nourrir la réflexion et échanger

1) Quelques références bibliographiques

- Élian Cuvillier, *Entre communion et séparation, l'espace d'une collaboration possible*, note rédigée pour le travail sur le lien fédératif organisé par la Fédération Protestante de France (Document de travail de l'AG des 28 et 29 janvier 2017), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.
- André Gounelle, *La Bible*, dans *Les grands principes du protestantisme*, éd. Olivétan 2011, p. 21-31 (note synthétique jointe à ce courrier avec l'aimable autorisation de l'éditeur), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.
- André Gounelle, cours en ligne, *L'autorité souveraine des Écritures en matière de foi*, <http://andregounelle.fr/protestantisme/cours-1998-6-l-autorite-de-la-bible.php> (dans cette note l'auteur développe successivement ses réflexions sur les expressions "autorité", "souveraineté", "les Écritures saintes" et "en matière de foi").

- André Gounelle, cours en ligne, **L'autorité de l'Écriture**, <http://andregounelle.fr/bible/l-autorite-de-l-ecriture.php> (L'expression "sola scriptura" marque une contestation, celle du magistère revendiqué par l'évêque de Rome. En illustrant les rapports possibles à la Bible, l'auteur invite à vivre positivement la liberté qui résulte de cette contestation).
- André Gounelle, cours en ligne, **La Bible est-elle parole de Dieu ?**, <http://andregounelle.fr/bible/la-bible-est-elle-parole-de-dieu.php> (L'auteur invite à réfléchir à l'écart entre la parole et l'écrit. Il rappelle que pour les réformateurs le texte biblique et l'action de l'Esprit Saint sont tous deux indispensables pour laisser surgir la parole de Dieu, et que cette vraie parole de Dieu, c'est celle faite chair en Jésus-Christ).
- Marc Lienhard, **L'interprétation de l'Écriture**, dans **Luther**, Labor et Fides 2016, p. 165-178 (L'auteur présente une approche synthétique du rapport de Luther à l'Écriture).
- Elisabeth Parmentier, **L'Écriture vive. Interprétations chrétiennes de la Bible**, Genève, Labor et Fides, coll. « Le monde de la Bible » n° 50, 2004.

2) Textes de référence

- Texte 1 **Écriture – Confession de foi – Église**, texte Communion des Églises Protestantes en Europe (CEPE), Florence 2012. (Ce document qui se propose de réfléchir à l'interprétation de l'Écriture, à l'herméneutique des confessions de foi et à la relation entre le message et la vie ecclésiale. Il comporte notamment l'énoncé d'une compréhension de l'Écriture comme témoignage de la parole de Dieu (p. 10-11), traite de la parole de Dieu comme promesse et exigence (p. 11-13), et aborde la question de l'interprétation (p. 13-18)), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.
- Texte 2 **L'Autorité de L'écriture**, un document adopté par le Consistoire Supérieur de l'ECAAL en 1981, <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.

3) Fiches pédagogiques

- Fiche 1 Chant "**Seigneur ta parole nous fait vivre**", <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.
- Fiches 2 Fiches pédagogiques de textes en tensions établies par Claude Mourlam (service biblique de l'UEPAL), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>
- Fiche 2 : La loi de la guerre (Dt 20,10-20 versus Josué 9,1-21),
 - Fiche 2 bis : Le "cas Manassé" (2 Rois 21,1-18 versus 2 Chroniques 33,11-20).
- Fiches 3 Fiche pédagogique illustrant une relecture établie par Claude Mourlam (service biblique de l'UEPAL) : Le sermon sur la montagne (Matthieu 5, 21-48), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.
- Fiche 4 Note d'Henri Frantz, pasteur baptiste, remarques sur l'autorité de l'Écriture, <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.
- Fiche 5 Note de Christian Grappe sur les interprétations du récit de l'aveugle de Bethsaïda (Marc 8, 22-26), <http://acteurs.uepal.fr/reflexion>.